



www.saint-die.eu  
Tél : 03 29 52 66 66 - concours-communal@ville-saintdie.fr  
BP-275 - 88107 Saint-Dié-des-Vosges CEDEX  
Place Jules-Ferry

Hôtel de Ville

Particulier

18<sup>e</sup> Concours Communal  
des illuminations de Noël  
Ville de Saint-Dié-des-Vosges



18<sup>e</sup> Concours Communal  
des illuminations de Noël



**Bulletin d'inscription 2021**  
Particulier

# Règlement

## Article 1

Les formulaires d'inscription sont à retirer auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la ville. Les inscriptions sont reçues du **1<sup>er</sup> au 30 novembre 2021**, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou par mail à [concours-communal@ville-saintdie.fr](mailto:concours-communal@ville-saintdie.fr).



## Article 3

Les 3 premiers lauréats se verront attribuer des chèques cadeaux UDAC (Union Déodatienne des Artisans et Commerçants) de valeurs suivantes :



Maison

## Article 2



Le jury effectuera 1 passage entre le **6 et le 31 décembre 2021** pour noter les participants, entre 17 h 30 et 23 h 30.

**ATTENTION : si la maison ou le balcon n'est pas allumé, le jury ne pourra pas noter les réalisations.**

## Article 4

Tous les participants au concours s'engagent à accepter et respecter ce règlement.



Balcon

Bulletin à remplir et à remettre à l'accueil

En ligne sur [www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : □□□□□□□□□□

Mail : .....

Première participation :  oui  non

### Catégorie

(1 seule catégorie doit être cochée)

Maison

Balcon



Précision sur l'emplacement des illuminations (ex : fenêtre 3<sup>ème</sup> étage à gauche, balcon donnant sur rue, etc)

.....

.....

.....

Date remise d'inscription :

Tampon Mairie :

Signature candidat :

Partie à conserver

18<sup>e</sup> Concours Communal des illuminations de Noël

Date remise d'inscription :

Tampon Mairie :